

Consommation annuelle d'électricité et de gaz par IRIS et par secteur d'activité

Ce jeu de données permet de visualiser l'évolution année par année (de 2011 à 2019) des consommations d'électricité et de gaz en MWh et du nombre de points de livraison, par secteur d'activité (résidentiel, tertiaire, industriel, agricole ou non affecté) et par maille géographique.

La maille géographique est la maille IRIS.

Ces données sont publiées dans le respect des règles relatives à la protection des Informations Commercialement Sensibles.

Contenu du jeu de données - Est-ce que le jeu de données contient les informations dont j'ai besoin ?

Donnée principale	→	Consommation
Granularité géographique	→	IRIS
Périmètre géographique	→	France
Pas temporel	→	Annuel
Profondeur historique	→	2011 - 2019
Secteur d'activité	→	Tous (résidentiel, tertiaire, industriel, agricole ou non affecté)
Type de réseau	→	Distribution, Transport
Type énergie	→	Electricité, Gaz
Segment client	→	Tous


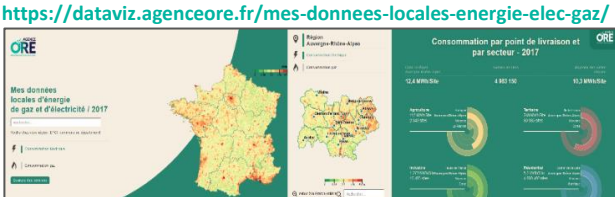
Traçabilité du jeu de données - Est-ce que je peux faire confiance aux données ?

Producteur de données	→	Gestionnaires de réseaux de distribution et transport d'électricité et de gaz
Référence réglementaire des données	→	<p>La mise à disposition de données locales d'énergie est inscrite dans l'article 179 de la loi de transition énergétique pour une croissance verte (LTECV). Sa mise en œuvre est précisée dans un décret et un arrêté, tous deux datés du 18 juillet 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le décret n° 2016-973 du 18 juillet 2016 • Le décret n° 2016-972 du 18 juillet 2016 • Le décret n° 2020-196 du 4 mars 2020 • L'arrêté du 18 juillet 2016 fixant les modalités de transmission des données de transport, distribution et production d'électricité, de gaz naturel et de biométhane, de produits pétroliers et de chaleur et de froid. • Arrêté du 6 mars 2020 modifiant l'arrêté du 18 juillet 2016 fixant les modalités de transmission des données de transport, distribution et production d'électricité, de gaz naturel et de biométhane, de produits pétroliers et de chaleur et de froid
Ancrage réglementaire	→	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-locales-de-consommation-denergie
Traitements appliqués	→	Oui (cf §2 - Traitements appliqués aux données source)

Cycle de vie du jeu de données - Comment ce jeu de données va-t-il évoluer ?

Date de dernière mise à jour	→	11/05/2021 (cf §0 – Contenu des mises à jours)
Fréquence de mise à jour	→	Annuelle
Contact pour questions	→	contact@agenceore.fr

Cas d'usages - Comment puis-je utiliser les données ?

Réutilisations	→	<p>https://dataviz.agenceore.fr/conso-elec-gaz-par-secteur-et-territoire/</p>  <p>https://dataviz.agenceore.fr/mes-donnees-locales-energie-elec-gaz/</p> 
Licences	→	Licence Ouverte (Etalab)

1. MODELE DE DONNEES

Nom technique du jeu de données → conso-elec-gaz-annuelle-par-secteur-dactivite-agreee-iris				
Nom colonne	Description	Nom technique	Type	Référentiel
Opérateur	Nom de l'opérateur, qu'il soit distributeur ou transporteur	operateur	string	https://opendata.agence-ore.fr/explore/dataset/distributeurs-denergie-par-commune/information/
Année	Année	annee	date	
Filière	Énergie concernée (Electricité ou Gaz)	filiere	string	
Consommation Agriculture (MWh)	Consommation dans l'agriculture (MWh). Nombre positif ou nul.	consoa	number	
Nombre de points Agriculture	Nombre de points de livraison dans l'agriculture. Nombre entier.	pdla	integer	
Nombre de mailles secrétisées (agriculture)	La secrétisation des données vise à protéger les données personnelles (cf §0). Si la maille est secrétisée sur le secteur X, la colonne "Nombre de mailles secrétisées (X)" prend la valeur 1 ; les colonnes "Consommation X" et "Nombre de points X" prennent la valeur 0.	nombre_mailles_secretisees_agriculture	integer	
Indique qualité Agriculture	Pourcentage de la consommation annuelle dans l'agriculture qui est mesurée du 1er janvier au 31 décembre. Il est compris entre 0 et 1.	indquala	number	
Consommation Industrie (MWh)	Consommation dans l'industrie (MWh). Nombre positif ou nul.	consoi	number	
Nombre de points Industrie	Nombre de points de livraison dans l'industrie. Nombre entier.	pdli	integer	
Nombre de mailles secrétisées (industrie)	La secrétisation des données vise à protéger les données personnelles (cf §0). Si la maille est secrétisée sur le secteur X, la colonne "Nombre de mailles secrétisées (X)" prend la valeur 1 ; les colonnes "Consommation X" et "Nombre de points X" prennent la valeur 0.	nombre_mailles_secretisees_industrie	integer	
Indice qualité Industrie	Pourcentage de la consommation annuelle dans l'industrie qui est mesurée du 1er janvier au 31 décembre. Il est compris entre 0 et 1.	indquali	number	
Consommation Tertiaire (MWh)	Consommation dans le tertiaire (MWh). Nombre positif ou nul.	consot	number	
Nombre de points Tertiaire	Nombre de points de livraison dans le tertiaire. Nombre entier.	pdlt	integer	
Nombre de mailles secrétisées (tertiaire)	La secrétisation des données vise à protéger les données personnelles (cf §0). Si la maille est secrétisée sur le secteur X, la colonne "Nombre de mailles secrétisées (X)" prend la valeur 1 ; les colonnes "Consommation X" et "Nombre de points X" prennent la valeur 0.	nombre_mailles_secretisees_tertiaire	integer	
Indice qualité Tertiaire	Pourcentage de la consommation annuelle dans le tertiaire qui est mesurée du 1er janvier au 31 décembre. Il est compris entre 0 et 1.	indqualt	number	
Consommation Résidentiel (MWh)	Consommation dans le résidentiel (MWh). Nombre positif ou nul.	consor	number	
Nombre de points Résidentiel	Nombre de points de livraison dans le résidentiel. Nombre entier, positif ou nul.	pdlr	integer	
Nombre de mailles secrétisées (résidentiel)	La secrétisation des données vise à protéger les données personnelles (cf §0). Si la maille est secrétisée sur le secteur X, la colonne "Nombre de mailles secrétisées (X)" prend la valeur 1 ; les colonnes "Consommation X" et "Nombre de points X" prennent la valeur 0.	nombre_mailles_secretisees_residentiel	integer	
Indice qualité Résidentiel	Pourcentage de la consommation annuelle dans le résidentiel qui est mesurée du 1er janvier au 31 décembre. Il est compris entre 0 et 1.	indqualr	number	

Thermosensibilité (kWh/degré-jour)	En kWh/degré-jour à la maille IRIS : variation de la consommation journalière en kWh due à une variation de 1°C de la température, pour les températures inférieures à la température seuil faisant référence pour l'IRIS considéré (cf §0).	thermor	number	
Part Thermosensible	En %, à la maille IRIS : pourcentage de la consommation totale que l'on considère sensible à la température.	partr	number	
Consommation Secteur Inconnu (MWh)	Consommation non affectée dans l'un des quatre autres secteurs d'activité (MWh). Nombre entier, positif ou nul.	consona	number	
Nombre de points Secteur Inconnu	Nombre de points de livraison non affectés dans l'un des quatre autres secteurs d'activité. Nombre entier, positif ou nul.	pdlna	integer	
Nombre de mailles secrétisées (secteur inconnu)	La secrétisation des données vise à protéger les données personnelles (cf §0). Si la maille est secrétisée sur le secteur X, la colonne "Nombre de mailles secrétisées (X)" prend la valeur 1 ; les colonnes "Consommation X" et "Nombre de points X" prennent la valeur 0.	nombre_mailles_secretisees_na	integer	
Indice qualité Non Affecté	Pourcentage de la consommation annuelle dans le secteur inconnu qui est mesurée du 1er janvier au 31 décembre. Il est compris entre 0 et 1.	indqualna	number	
Libellé IRIS	Libellé de l'IRIS	libelle_iris	string	INSEE 2020
Code IRIS	Code de l'IRIS	code_iris	string	INSEE 2020
Libellé Commune	Libellé de la commune	libelle_commune	string	INSEE 2020
Code Commune	Code INSEE de la commune	code_commune	string	INSEE 2020
Libellé EPCI	Libellé EPCI de la commune	libelle_epci	string	INSEE 2020
Code EPCI	Code EPCI de la commune	code_epci	string	INSEE 2020
Libellé Département	Libellé du département de la commune	libelle_departement	string	INSEE 2020
Code Département	Code du département de la commune	code_departement	string	INSEE 2020
Libellé Région	Libellé Région de la commune	libelle_region	string	INSEE 2020
Code Région	Code Région de la commune (ou « FR » si inconnu)	code_region	string	INSEE 2020
Identifiant de la filière	Si électricité : « 100 » ; si gaz : « 200 »	id-filiere	integer	
Consommation totale	Consommation totale (MWh)	consototale	number	

2. TRAITEMENTS APPLIQUES AUX DONNEES SOURCE

Les traitements suivants ont été appliqués aux données source :

- 1) Traduction des codes INSEE inexistant dans le référentiel 2020 vers le code INSEE 2020 correspondant
- 2) Traduction du nouveau format de données du SDES vers l'ancien

Les sources de données ont deux formats différents : le format n°1 (avant 2018) et le format n° 2 (à partir de 2018).

Le jeu de données « Consommation annuelle d'électricité et de gaz par IRIS et par code NAF » correspond au format n°1. Les données au format n°2 ont été traduites dans le format n°1.

- 3) Déduction des IRIS correspondants aux informations fournies à la maille commune

Si la commune concernée est composée par plusieurs IRIS, alors l'IRIS déduit est l'IRIS virtuel (XXXXX9999, où XXXXX est le code INSEE de la commune)

- 4) Changement de formalisme pour restituer les informations secrétisées (cf §4)
- 5) Enrichissement des informations INSEE : ajout de la commune, de l'EPCI, du département et de la région d'appartenance de l'IRIS

3. INFORMATIONS SUR LA COMPLETUDE ET LA QUALITE DES DONNEES

3.1. Complétude données Gaz

Les taux de couverture par année sont donnés par le tableau ci-dessous. Pour les années de 2011 à 2017, les taux sont basés sur le nombre de communes desservies par le gaz en 2016 et leur population au recensement 2014. A partir de 2018, les données du recensement 2017 sont utilisées.

Année	Opérateurs répondants		Communes couvertes	Population couverte
	Nombre	%	%	%
2011	11	40,7	93,8	97,6
2012	12	44,4	94,1	97,7
2013	17	63,0	95,5	98,6
2014	17	63,0	95,8	98,6
2015	25	92,6	98,1	99,8
2016	27	100,0	100,0	100,0
2017	25	92,6	99,8	99,9
2018	22	84,6	99,9	99,8
2019	22	81,5	99,9	99,9

Les GRD n'ayant pas transmis les données gaz 2019 sont :

- Energies Services Occitans
- Gascogne Energies Services
- Gazelec de Péronne
- Régie Municipale Bazas-Energies
- Veolia eau

3.2. Complétude données Electricité

Les taux de couverture par année sont indiqués par le tableau ci-dessous (basés sur le nombre de communes et la population du recensement 2014, sauf pour les données 2018 et 2019 qui se basent sur le recensement 2017) :

Année	Opérateurs répondants		Communes couvertes	Population couverte
	Nombre	%	%	%
2011	63	43,8	92,4	92,3
2012	69	47,9	94,3	97,0
2013	76	52,8	95,5	97,8
2014	79	54,9	95,5	97,8
2015	134	93,1	99,5	99,8
2016	121	84	99,6	99,7
2017	137	96,5	99,2	99,5
2018	111	84,1	99,8	99,8
2019	109	90,1	99,9	99,9

Les GRD n'ayant pas transmis les données électricité 2019 sont :

- Energies Services Occitans
- Gascogne Energies Services
- Gazelec de Péronne
- Régie communale du câble et d'électricité de Montataire
- Régie d'électricité Cunozouls
- Régie d'électricité de Roquebillière
- Régie électrique communale d'Aussois
- Régie électrique de Bessans

- Régie électrique de Bonneval-sur-Arc
- Régie Municipale Bazas-Energies
- Régies municipales électriques de Capvern
- SICAE du Carmausin

4.3 Ecart données

Le jeu de données source contient des codes INSEE de commune qui ne sont pas présents dans les référentiels INSEE :

Code INSEE	Opérateur à l'origine de la publication
04417	GRT Gaz
49518	SOREGIES
67574	Electricité de Strasbourg
67577	Gaz de Barr
70600	SICAE-Est
78999	SICAE d'Eure-et-Loir et des Yvelines
91299	SICAE des cantons de la Ferté-Alais et Limitrophes
97127	EdF-SEI
97300	EdF-SEI

L'appartenance géographique de ces communes est incomplète (pas de EPCI d'appartenance, ni de libellé d'IRIS ou de commune).

Les EPCI suivantes (CC Monts et Vallées Ouest Creuse (200067510), CC Pays Créçois (247700438) et CC de Cambremer (241400761)) ayant disparu et étant morcelées sur plusieurs EPCI voisines, leur consommation ultérieure n'est pas visible : il est conseillé de consulter les données par communes.

4. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES – SECRETISATION

Les textes de loi prévoient de règles de secretisation, pour assurer la protection des données personnelles :

- Pour les consommations d'électricité du secteur résidentiel et des petits professionnels, un agrégat est dit secrétisé lorsque le nombre de points de livraison de l'agrégat est inférieur à dix.
- Pour les consommations de gaz du secteur résidentiel, un agrégat est dit secrétisé lorsque le nombre de point de livraison de l'agrégat est inférieur à dix et quand sa consommation est inférieure ou égale au seuil-secret résidentiel (200 MWh).
- Pour les consommations de gaz des petits professionnels, un agrégat est dit secrétisé lorsque le nombre de point de livraison de l'agrégat est inférieur à dix et quand sa consommation est inférieure ou égale au seuil-secret des petits professionnels (50 MWh).

Si la maille est secrétisée sur le secteur X, la colonne "*Nombre de mailles secrétisées (X)*" prend la valeur 1; les colonnes "*Consommation X*" et "*Nombre de points X*" prennent la valeur 0.

5. METHODOLOGIE DETAILLEE UTILISEE POUR RESTITUER LA DONNEE

5.1. Thermosensibilité

Une note méthodologique détaillée employée pour l'élaboration des données annuelles de thermosensibilité et part thermosensible à la maille IRIS associées aux PDL résidentiels ou petit professionnels est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-06/note-methodologique-thermosensibilite.pdf>

6. CONTENU DES MISES A JOUR

6.1. Publication du 17/02/2020

Première publication

6.2. Publication du 17/06/2020

Mise à jour à partir des données publiées par le SDES le 12/05/2020.

6.3. Publication du 25/10/2020

Mise à jour des données 2018 avec les données GRDF.

Ajout des données 2019 publiées par le SDES le 30/09/2020

Passage sur le référentiel INSEE 2020

6.4. Publication du 11/05/2021

Intégration d'une correction des données annuelles de consommation de l'opérateur GreenAlp